

Appel à contributions : **Annuaire africain des droits de l'homme Volume 9 (2025)**

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 31 JUILLET 2025

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (Cour africaine), la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Commission africaine) et le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (Comité africain des droits des enfants) ont le plaisir d'inviter à la soumission d'articles et de commentaires de décisions apportant des contributions académiques novatrices sur les droits de l'homme et des peuples en Afrique.

Bien que les contributions doivent privilégier une approche continentale (africaine), les études de cas spécifiques à un pays ou à une sous-région, en lien avec le système régional africain des droits de l'homme, seront également prises en considération. Les approches multidisciplinaires et empiriques sont vivement encouragées.

LES SOUMISSIONS DANS L'UNE DES TROIS CATÉGORIES (A, B ET C) SONT LES BIENVENUES

A. Articles portant sur les aspects du système africain des droits de l'homme et les normes des droits de l'homme de l'Union africaine

B. Focus spécial sur le thème de l'Union africaine pour l'année 2025 : « Faire progresser la justice à travers les réparations : Réparations, restauration et renaissance »

Une conférence consacrée à ce thème se tiendra du 2 au 3 juin 2025 à Pretoria, en Afrique du Sud. Les contributions présentées lors de cette conférence seront publiées dans l'Annuaire africain des droits de l'homme 2025. Prière de consulter l'appel à contributions relatif à cette conférence à l'adresse suivante : <https://www.chr.up.ac.za/latest-news/4053-hybrid-conference-justice-through-reparations-african-caribbean-dialogue>

Les contributions qui ne sont pas présentées à la conférence peuvent également être soumises pour évaluation.

C. Commentaires de décisions

Cette section de l'annuaire invite à une analyse critique des décisions de la Cour africaine, de la Commission africaine et du Comité africain des droits des enfants – en particulier des affaires les plus récentes.



African Human Rights Yearbook

Annuaire africain des droits de l'homme

Volume 9 (2025)

LES LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOUMISSION DES CONTRIBUTIONS

- Articles complets : **10 000** mots max. (notes de bas de page incluses).
- Commentaires de décisions : **8 000** mots max. (notes de bas de page incluses).
- Date limite de soumission : **31 juillet 2025**.
- Soumission par e-mail : **ahry@up.ac.za**.

Les contributions doivent inclure :

- La désignation actuelle de l'auteur, ses qualifications académiques et son numéro ORCID.
- Un résumé de 250 mots maximum, exposant l'objectif de la contribution, la méthodologie et les principaux résultats.
- Une contribution originale, non publiée ou soumise ailleurs.

Consulter les lignes directrices complètes : <https://www.ahry.up.ac.za/submissions>

LE PROCESSUS D'EXAMEN

Les articles feront l'objet d'une évaluation en double aveugle par des pairs. Les auteurs dont les articles sont acceptés devront intégrer les commentaires, le cas échéant, et soumettre une version révisée et définitive avant le **30 septembre 2025**. Les articles retenus seront publiés dans le neuvième volume de l'*Annuaire*, dont la parution est prévue en **décembre 2025**.

L'ACCRÉDITATION SCOPUS

Pour renforcer son impact et sa crédibilité, l'Annuaire a récemment obtenu l'accréditation **SCOPUS**, une base de données internationale de citations. Il figure également sur la liste des revues accréditées par le ministère sud-africain de l'enseignement supérieur.

